



ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION



2017

RAPPORT ANNUEL



## MISSION

Améliorer la santé et le bien-être des Canadiens grâce à l'excellence des soins offerts par les pharmaciens.

## VISION

Les pharmaciens exercent un leadership de classe mondiale en pharmacie.

# Plan stratégique

En 2017, le Conseil d'administration de l'APhC a approuvé un nouveau plan stratégique qui vise à offrir de la valeur aux membres et qui expose comment l'APhC remplira les missions suivantes :

1. **DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES PHARMACIENS**
  - a. Promouvoir le rôle et l'image de la profession.
  - b. Renforcer la capacité de réaliser des études économiques et sur la santé afin de comprendre les paramètres essentiels au succès des pharmaciens et de leur pratique, et d'en rendre compte.
2. **PROMOUVOIR LA PROFESSION POUR DE MEILLEURS SERVICES AUX PATIENTS**
  - a. Soutenir le développement de la formation et la création d'outils de pratique.
  - b. Encourager la recherche et l'application des connaissances.
3. **VEILLER À CE QUE L'APhC AIT LES MOYENS FINANCIERS DE MENER À BIEN SA MISSION ET DE RÉALISER SA VISION**
  - a. Diversifier les revenus de l'APhC et accélérer la croissance de son portefeuille d'activités.
  - b. Maximiser et augmenter les marges dans notre activité principale.



# Message du président du Conseil et du PDG

**F**orte d'un plan stratégique actualisé afin de promouvoir la profession, l'APhC a continué de renforcer ses relations avec les pharmaciens et le monde de la pharmacie tout au long de 2017. Nous nous sommes concentrés sur l'avancement de dossiers de représentation clés et avons continué de favoriser la collaboration et les partenariats nécessaires pour réaliser notre mission et notre vision. Des questions de santé comme la crise des opioïdes, le cannabis à des fins médicales, l'assurance-médicaments et d'autres encore étaient au cœur des préoccupations des gouvernements et du public, et l'APhC était fière de représenter les pharmaciens et de défendre le rôle important qu'ils peuvent jouer dans ces questions et dans l'amélioration de la santé et du bien-être des Canadiens par l'excellence des services qu'ils dispensent.



Alistair Bursey, président du Conseil, et Glen Doucet, PDG par intérim

Vous trouverez dans le rapport annuel de cette année des détails sur nombre de nos initiatives passionnantes, mais nous voulions attirer votre attention sur une initiative clé lancée à la fin de 2017 qui aura une incidence durable sur la profession. Nous savons que les pharmaciens souhaitent exercer à un plus haut niveau et utiliser toute la gamme de leurs connaissances et compétences afin de fournir aux patients des services exemplaires. Nous savons aussi qu'ils ont besoin de soutien — législation, réglementation, rémunération, formation et outils de pratique — pour parvenir à ce niveau de performance optimal. Il nous

faut, en tant que profession, une nouvelle vision de la pharmacie qui englobe un champ d'exercice approprié, les besoins de nos patients, un système de santé complexe et des technologies nouvelles potentiellement perturbatrices. Cette vision doit viser à promouvoir notre profession afin qu'elle réalise son plein potentiel. Et elle doit être axée sur une recherche de tout premier ordre sur l'exercice de la pharmacie qui démontre l'intérêt économique et clinique des interventions du pharmacien. Cette vision est le principal pilier de notre nouveau plan stratégique et nous avons demandé à notre groupe de travail sur la pratique professionnelle de définir cette vision unifiée. Nous sommes impatients de vous tenir informés de ses progrès dans les mois à venir.

Les défis s'accompagnent de possibilités. Notre profession et notre système de santé en constante évolution ont une multitude de défis à relever, mais nous savons que les pharmaciens sont passionnés, humains, qualifiés et déterminés à améliorer la vie des Canadiens. Nous vous invitons à parcourir ce rapport pour passer en revue 2017 et vous tourner vers 2018 et les années suivantes, tandis que nous continuons d'évoluer et de croître pour nous adapter aux besoins des Canadiens.

# Ensemble, nous sommes plus forts

Nous remercions tous nos membres organisationnels et organisations affiliées pour une année des plus réussies! Nous nous réjouissons à l'idée de continuer de renforcer nos liens et de travailler ensemble pour faire avancer la santé et le bien-être de la population canadienne en misant sur l'excellence des services offerts par le pharmacien.

## Membres organisationnels de l'APhC

(au 31 décembre 2017)



## Organisations affiliées à l'APhC en 2017

(au 31 décembre 2017)



# Moments marquants de 2017

## JANVIER

L'AphC appuie la Journée Bell Cause pour la cause soulignant le rôle des pharmaciens dans les soins de santé mentale.



Publication du programme accrédité de formation sur l'avortement médical en collaboration avec le Collège des médecins de famille du Canada et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada.

## FÉVRIER

Sondage national auprès de plus de 4 000 Canadiens sur la valeur et la perception des pharmaciens



## MAI

Craig Plain, de Vancouver (C.-B.), proclamé Pharmacien de l'année 2017



## JUIN

Le Congrès des pharmaciens du Canada de 2017 célèbre 400 ans de pharmacie au Canada à Québec



## SEPTEMBRE

Le gouvernement fédéral publie un cadre de lutte contre la résistance aux antimicrobiens; l'AphC préconise que les pharmaciens participent à la gestion de l'utilisation des antimicrobiens dans le cadre d'un comité directeur national multipartite de gestion des antimicrobiens.

L'AphC souligne le rôle important des pharmaciens dans le cannabis à des fins médicales au panel d'iPolitics

**iPOLITICS**

## OCTOBRE

L'AphC organise une journée de lobbying fédéral pour informer les parlementaires du rôle des pharmaciens et les former à l'utilisation de la naloxone.

Publication de l'analyse sur la disponibilité du mifegymiso au Canada; l'accès universel au mifegymiso est demandé à la réunion des ministres de la Santé.

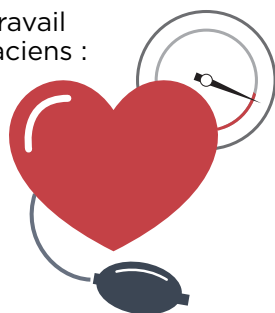
L'Ordre des pharmaciens de l'Ontario choisit l'AphC et Pharmapod pour mettre en place une plateforme de déclaration des incidents médicamenteux en Ontario.

# MARS

Mois de la sensibilisation au travail du pharmacien — Les pharmaciens : En faire plus. Pour vous.

Publication du rapport Avantages d'une intervention des pharmaciens dans le traitement de l'hypertension au Canada

L'AphC appuie la nouvelle obligation de signaler les pénuries de médicaments et le lancement du site Web de signalement [www.penuriesdemedicamentscanada.ca](http://www.penuriesdemedicamentscanada.ca)



# AVRIL

Publication du rapport *Valeur des services de pharmacie élargis au Canada*



# JUILLET

Le Conseil de la Fédération se réunit à Edmonton : l'AphC demande instamment aux premiers ministres d'inscrire la crise des opioïdes à l'ordre du jour.

Publication d'une nouvelle ressource de pratique : FAQ sur le cannabis à des fins médicales

Lancement d'une formation continue en français en partenariat avec Sodalis Solutions-Pharma

# AOÛT

Mémoire de consultation prébudgétaire, intitulé *Prescriptions for a healthy and productive Canada*, remis au Comité permanent des finances

# NOVEMBRE

Lancement du programme de FC sur le cannabis à des fins médicales

Publication de la liste Pharmacien de Choisir avec soin

Santé Canada publie une monographie mise à jour sur le mifegymiso autorisant le pharmacien à le délivrer



## CANNABIS À DES FINS MÉDICALES

# DÉCEMBRE

Lancement de la proposition de PharmAccord de l'AphC





Mieux faire connaître  
et apprécier les  
pharmaciens en tant que  
fournisseurs de soins de  
santé importants



# Défendre les intérêts des pharmaciens

**T**out au long de 2017, l'APhC s'est principalement attachée à défendre les intérêts des pharmaciens et leur rôle dans le système de santé. Elle s'est efforcée de mieux faire connaître et soutenir les pharmaciens en tant que fournisseurs de soins de santé intégraux et appréciés. Elle a aussi recherché des solutions pour répondre à la nécessité de plus de données probantes à l'appui d'initiatives visant à influencer de manière positive sur des décisions concernant le rôle et le remboursement des pharmaciens et de leurs services.

L'APhC, porte-parole national des pharmaciens du Canada, joue un rôle important dans la promotion de la place de la pharmacie dans le système de santé. En 2017, avec un plan de représentation rafraîchi et le soutien des membres organisationnels et des organisations affiliées, l'APhC s'est exprimée sur diverses questions concernant la profession, dont la crise des opioïdes, l'assurance-médicaments et le cannabis à des fins médicales. Des comités fédéraux nous ont demandé notre avis sur bon nombre de ces questions, ainsi que sur la résistance aux antimicrobiens, les changements fiscaux proposés, la codéine et le budget fédéral, entre autres.

S'assurer que les Canadiens connaissent la valeur que peut apporter leur pharmacien fait aussi partie des grandes priorités de l'APhC. En 2017, avec les membres organisationnels, nous avons organisé avec succès un autre Mois de la sensibilisation au travail du pharmacien, sur le thème Les pharmaciens formation continue : En faire plus. Pour vous. Notre sondage annuel auprès de plus de 4 000 Canadiens confirme que le public connaît mieux les services élargis et est plus confiant. Nous avons aussi poursuivi notre collaboration avec les membres organisationnels sur l'image et la réputation nationale.

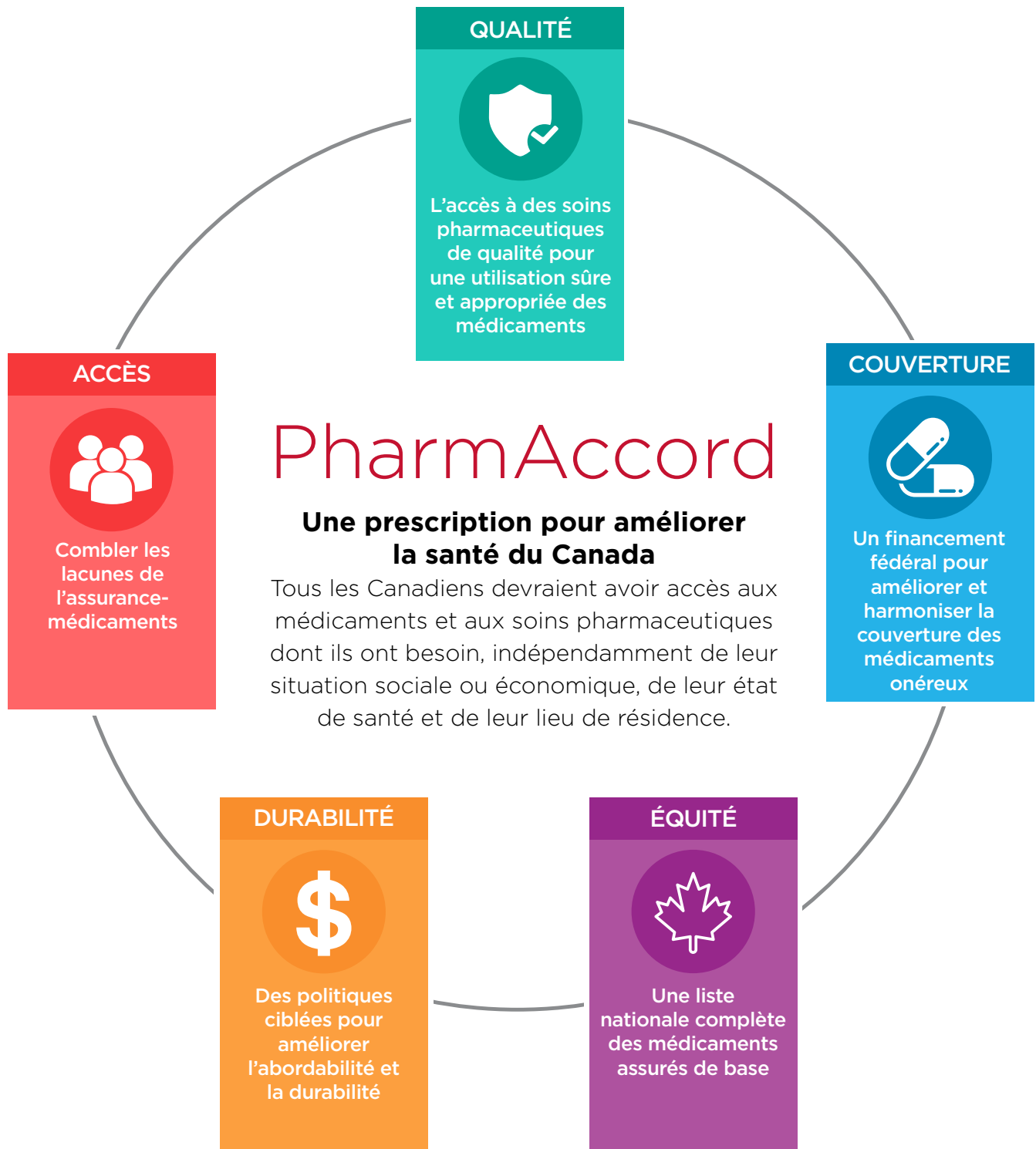
En octobre, l'APhC a annoncé un nouveau poste dans l'équipe de la haute direction : conseiller principal en pharmacie, dont le titulaire représentera les pharmaciens et soutiendra le plan stratégique de l'APhC pour sensibiliser les intervenants clés et obtenir leur soutien aux pharmaciens en tant que fournisseurs de soins de santé essentiels et appréciés. Un de ses premiers objectifs, avec l'appui d'un nouveau groupe de travail sur l'exercice de la pharmacie, sera de définir la vision d'un champ d'exercice de la profession harmonisé, ainsi que la recherche sur la pratique, la formation et l'économie nécessaire pour la soutenir.

## OPIOÏDES

La crise des opioïdes était en tête des questions de santé au Canada en 2017. Afin de renforcer le rôle des pharmaciens, l'APhC a réuni un large éventail d'organismes de pharmacie au Sommet sur les opioïdes de juin 2017. Ce sommet, qui faisait partie des engagements de l'APhC dans le cadre du Plan d'action commun du gouvernement du Canada sur les opioïdes, était axé sur des échanges et visait à examiner des stratégies et des mesures propres à la pharmacie pour voir quel rôle les pharmaciens pourraient jouer dans la résolution de la crise. L'APhC a publié une série d'engagements et recommandé trois mesures prioritaires pour prévenir le mésusage et l'abus d'opioïdes délivrés sur ordonnance :

1. Définir de nouvelles directives pour améliorer l'approche interdisciplinaire de la prise en charge de la consommation d'opioïdes;
2. Accélérer la mise en place de systèmes entièrement intégrés de surveillance électronique des médicaments dans tout le pays;
3. Permettre aux pharmaciens d'adapter les ordonnances d'opioïdes.

L'APhC pense qu'un nouveau PharmAccord canadien reposant sur ces piliers aiderait à améliorer l'accès et l'équité, ferait baisser le prix des médicaments, instaurerait une liste nationale complète des médicaments assurés et contribuerait à une utilisation sûre et appropriée des médicaments d'ordonnance.



L'APhC a également demandé qu'on améliore l'accès à la naloxone dans tout le pays cette année et c'est avec plaisir que nous avons vu de plus en plus de provinces s'engager à donner accès à des troussees gratuites à emporter chez soi. Avant la réunion des premiers ministres durant l'été, nous avons publié une analyse de disponibilité de la naloxone pour aider à repérer les lacunes et les obstacles à l'accès à ce médicament. De plus, à l'occasion de sa Journée de lobbying, en octobre dernier, l'APhC a organisé sur la Colline du Parlement un atelier de formation à l'utilisation de la naloxone.

[www.pharmacists.ca/naloxone](http://www.pharmacists.ca/naloxone)

## ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Tout au long de 2017, l'APhC a continué de travailler en collaboration avec le gouvernement, les pharmaciens et d'autres intervenants de la santé afin d'examiner la nécessité d'un régime d'assurance-médicaments pancanadien. Le gouvernement fédéral a accepté cette année un accord sur la santé qui prévoit des investissements provinciaux et territoriaux pour améliorer la santé des Canadiens dans des domaines particuliers, mais l'APhC a demandé que le prochain accord prévoit des investissements fédéraux en appui à une meilleure couverture des médicaments pour les Canadiens. En décembre, l'APhC a lancé le PharmAccord, proposition axée sur la pharmacie qui permettrait aux gouvernements d'offrir à tous les Canadiens une assurance-médicaments universelle, de garantir un accès global aux médicaments et de s'appuyer sur les services des pharmaciens pour mieux les utiliser et améliorer les résultats pour la santé des patients. Dans le PharmAccord, l'APhC demande au gouvernement de s'engager envers un plan articulé autour des cinq piliers suivants :

1. Fournir aux Canadiens une assurance-médicaments complète;
2. Harmoniser la couverture des médicaments onéreux;
3. Créer une liste nationale minimale détaillée des médicaments remboursés;
4. Faire en sorte que le régime d'assurance-médicaments soit à la fois abordable et durable;
5. Utiliser davantage l'expérience et les connaissances des pharmaciens pour mieux soigner les patients, à un coût moindre pour le gouvernement.

[www.pharmacists.ca/assur-medic](http://www.pharmacists.ca/assur-medic)

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Fin mars, l'APhC a publié *Avantages d'une intervention des pharmaciens dans le traitement de l'hypertension au Canada*, rapport sur les résultats d'une étude montrant que des services complets de

pharmaciens à long terme pour les Canadiens souffrant d'hypertension, y compris l'éducation des patients et la prescription, améliorent les résultats pour la santé et pourrait faire économiser des milliards de dollars au système de santé canadien.

D'après la recherche, on pourrait économiser plus de 15,7 milliards de dollars si on utilisait tout l'éventail des services de pharmacie au profit de la population canadienne admissible. L'étude, publiée dans le numéro de mai-juin de la *Revue des pharmaciens du Canada*, porte sur des solutions de rechange au traitement habituel de l'hypertension, y compris la gamme complète des services de pharmacie, afin d'utiliser pleinement le champ de compétence des pharmaciens, y compris en matière de prescription.

[www.pharmacists.ca/hypertension](http://www.pharmacists.ca/hypertension)



**15,7 MILLIARDS**

d'économies avec l'intervention complète des pharmaciens, par rapport au traitement habituel sur 30 ans.

En avril, le Conference Board du Canada a publié le rapport intitulé *Valeur des services de pharmacie élargis au Canada*, qui est un des trois volets d'une série d'études commandée par l'APhC. Le rapport présente, à partir d'une étude de modélisation, une analyse de l'incidence économique et sanitaire de trois services actuellement offerts dans les pharmacies communautaires et qui peuvent être généralisés, à savoir l'aide à la désaccoutumance au tabac, l'examen poussé des médicaments prescrits pour les cardiopathies et le vaccin antipneumococcique. Sur la période prévisionnelle de 20 ans, les économies réalisées en mettant en place et en généralisant les trois services de pharmacie varieraient de 2,5 à 25,7 milliards de dollars, en fonction du degré d'adoption de ces services.

[www.pharmacists.ca/valueofpharmacy](http://www.pharmacists.ca/valueofpharmacy)

En décembre, l'APhC a ouvert un nouveau poste, celui de conseiller économique principal, afin de créer une équipe de recherche en économie de la santé, le but étant de définir une stratégie globale pour nos travaux économiques et d'obtenir un soutien continu sur les principaux dossiers de l'APhC. Cette équipe poursuivra notre travail de renforcement de la capacité de réaliser des études économiques et sur la santé afin de comprendre les paramètres essentiels au succès des pharmaciens et de leur pratique, et d'en rendre compte.

# Les pharmaciens : En faire plus. Pour vous.



Les pharmaciens du Canada font plus qu'ils n'ont jamais fait auparavant pour leurs patients.



Adaptation  
d'une  
ordonnance



Injections et  
vaccins



Gestion des  
médicaments



Prise en charge  
des maladies  
chroniques



Commande de tests  
de laboratoire et  
interprétation des  
résultats



Évaluation et  
traitement de  
légers problèmes



**#MSTP2017**  
pharmacists.ca/mstp

## COLLABORATION SUR L'IMAGE ET LA RÉPUTATION

La Collaboration sur l'image et la réputation est un projet facilité par l'APhC qui vise à préparer et à fournir des documents de communication avec une présentation, des thèmes et des messages communs à l'usage des membres organisationnels. En 2017, un plan de recherche axé sur la « valeur de la pharmacie » a été approuvé; des groupes de réflexion se sont réunis au printemps et un sondage auprès d'un vaste échantillon a été réalisé durant l'été. Un groupe de travail constitué de membres d'associations provinciales a organisé un atelier fondé sur les constatations qui a recommandé un thème et un message communs. Une demande de propositions a été publiée afin de développer une plateforme créative, le lancement des produits étant prévu pour le printemps 2018.

## MIFEGYMISO

Depuis que le mifegymiso est distribué au Canada, c.-à-d. janvier 2017, l'APhC et les professionnels de la santé recommandaient vivement que Santé Canada en approuve l'utilisation jusqu'à neuf semaines de grossesse, comme dans d'autres pays, et simplifie l'accès à ce médicament en autorisant les pharmaciens à le délivrer directement aux patientes, comme d'autres médicaments sur ordonnance. Tout au long de l'année, l'APhC a préconisé une délivrance par les pharmaciens et un meilleur accès. En mai, Santé Canada a assoupli la réglementation sur la délivrance et la formation obligatoire. En novembre, le Ministère a annoncé une monographie de produit mise à jour qui autorise la délivrance directe aux patientes par tous les pharmaciens du Canada, décision applaudie par l'APhC. Depuis janvier, la prise en charge du mifegymiso gagne peu à peu du terrain dans tout le pays. Le Nouveau-Brunswick a été la première province à offrir une prise en charge universelle, suivi par l'Alberta, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Québec. Au 31 décembre, les provinces suivantes accordaient une prise en charge limitée du mifegymiso : Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard.

## GESTION DES AGENTS ANTIMICROBIENS

L'APhC entend souligner le rôle essentiel que jouent les pharmaciens dans la gestion des agents antimicrobiens. Nous siégeons au Comité directeur sur la gérance des antimicrobiens, groupe national multilatéral et multisectoriel dirigé par le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI) et SoinsSantéCAN, où nous défendons activement le rôle important que jouent les pharmaciens dans la gestion des agents antimicrobiens et expliquons comment ce rôle pourrait évoluer et s'élargir dans le cadre communautaire, où la majorité des agents antimicrobiens sont prescrits. En janvier, le CCNMI et SoinsSantéCAN ont publié *Rassembler les pièces du puzzle : un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens*, qui mentionne 10 domaines où les gouvernements, les organisations et les professionnels de la santé, les groupes de la société civile et le public peuvent collaborer pour préserver l'efficacité d'agents antimicrobiens tels que les antibiotiques. En juin, l'APhC a témoigné devant le Comité permanent de la santé dans le cadre de son étude sur la résistance aux antimicrobiens afin de souligner le rôle clé que peuvent jouer les pharmaciens dans la gestion des agents antimicrobiens. En septembre, le gouvernement fédéral a publié *Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien*. Le cadre, élaboré en concertation avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires, mentionne des possibilités d'intervention et les résultats visés dans quatre piliers : surveillance, intendance, prévention et contrôle des infections, et recherche et innovation. Pour en savoir plus sur la résistance aux antimicrobiens et les efforts de l'APhC, aller à [www.pharmacists.ca/antimicrobiens](http://www.pharmacists.ca/antimicrobiens).



Accroître la confiance des pharmaciens dans leur capacité de fournir des services de pharmacie avancés

# Promouvoir la profession pour de meilleurs services aux patients

**P**our exercer au plus haut niveau, les pharmaciens ont besoin d'outils, de ressources et d'information. L'APhC a offert cette année une série de webinaires, des programmes de formation professionnelle continue (FPC) et des outils de pratique. En 2017, plus de 2 000 pharmaciens canadiens ont suivi la série de webinaires actualisés qui portaient, notamment, sur la gestion des antibiotiques, les services de santé mentale, la pharmacogénomique, les opioïdes et la santé en voyage. Dans le cadre de sa bibliothèque existante de programmes de FPC, l'APhC a accordé des milliers d'UFC aux pharmaciens et lancé de nouveaux modules de FPC en français, un programme de formation continue (FC) sur le cannabis à des fins médicales, une nouvelle version du programme sur les affections bénignes et, pour la première fois, des enregistrements agréés du Congrès, ce qui permet à des centaines de pharmaciens qui n'ont pas pu assister au Congrès des pharmaciens du Canada 2017 de profiter des enregistrements et d'acquérir des UFC. Bon nombre de ces ressources de FPC sont maintenant gratuites et réservées exclusivement aux membres des membres organisationnels de l'APhC, ce qui nous permet d'offrir une valeur supplémentaire à nos partenaires.

En 2017, l'APhC a répondu à des questions de santé pressantes en créant différents outils de pratique. Après sa vidéo très populaire sur l'administration d'une injection de naloxone, l'APhC a publié une vidéo et une infographie sur l'utilisation de la naloxone en vaporisateur nasal. Devant la confusion entourant l'accès au mifegymiso, sa prise en charge et sa réglementation, l'APhC a publié une série de ressources mettant en évidence les différentes règles appliquées au Canada, ainsi qu'un état des lieux. L'APhC a également publié un document de questions et réponses sur les questions courantes au sujet du cannabis à des fins médicales.

## CANNABIS À DES FINS MÉDICALES

Les gouvernements s'apprêtant à prendre des règlements et se préparant à la légalisation prévue pour juillet 2018, le cannabis à des fins récréatives et médicales figurait en tête des sujets politiques et de santé de 2017. Tout au long de l'année, l'APhC a souligné la nécessité de maintenir le volet du cannabis à des fins médicales et d'améliorer les services aux patients et leur sécurité en optant pour une délivrance par les pharmaciens. À l'automne, l'APhC a soumis un mémoire sur le projet de loi C-45, *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois*, et a comparu devant le Comité permanent de la santé, où il a insisté sur l'incidence que pouvait avoir le projet de loi sur les patients qui ont besoin de cannabis à des fins médicales. Fin novembre, l'APhC a exprimé sa déception par rapport à l'approche choisie par le gouvernement fédéral pour réglementer le cannabis à des fins médicales, car elle dénote un manque de souci du sort des patients consommant du cannabis à des fins médicales. L'APhC a parlé à plusieurs médias de cette question tout au long de 2017, et nous continuons de participer activement aux consultations avec les gouvernements et les décideurs.

L'APhC a également entrepris de créer une série d'outils et de ressources pour aider les pharmaciens dans leur pratique. Notre premier cours de FC sur le cannabis à des fins médicales, intitulé *Introduction au cannabis à des fins médicales et aux cannabinoïdes*, sert de base pour donner aux pharmaciens un aperçu du système endocannabinoïde et des fonctions, de la disponibilité de cannabinoïdes au Canada, y compris sur ordonnance et le cannabis à des fins médicales, et de leurs effets thérapeutiques et indésirables. Ce programme fait partie d'un ensemble de ressources sur le cannabis à des fins médicales, qui comprend d'autres programmes de FC, un outil de pratique sous forme de FAQ et un guide sur les données probantes (en anglais seulement). [www.pharmacists.ca/cannabis](http://www.pharmacists.ca/cannabis)

# Choisir avec soin



- 1 Ne traitez pas les effets secondaires d'un médicament à l'aide d'un autre médicament, sauf en cas d'absolue nécessité.
- 2 Ne recommandez pas l'utilisation de médicaments en vente libre contenant de la codéine pour traiter la douleur aiguë ou chronique. Conseillez aux patients d'éviter ces médicaments et donnez-leur d'autres options sûres.
- 3 Ne commencez pas ou ne renouvelez pas un traitement pharmacologique, sauf si ce dernier est clairement indiqué et qu'on en attend un bienfait raisonnable chez un patient donné.
- 4 Ne renouvelez pas un traitement de longue durée par inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) pour soulager des symptômes gastro-intestinaux sans tenter de l'interrompre ou d'en réduire (graduellement) la posologie au moins une fois par année chez la plupart des patients.
- 5 Remettez en question le recours aux antipsychotiques comme traitement de première intention de l'insomnie primaire, peu importe l'âge du patient.
- 6 Ne prescrivez pas ou ne remettez pas de benzodiazépines à un patient sans ajouter à son plan de traitement des stratégies de cessation du médicament (sauf pour les patients ayant une indication justifiant un traitement à long terme).



## CHOISIR AVEC SOIN

En novembre, l'APhC et Choisir avec soin ont publié la liste des Six interventions sur lesquelles les pharmaciens et les patients devraient s'interroger. Y sont formulées des recommandations factuelles ciblées à l'appui de conversations entre patients et cliniciens au sujet des traitements vraiment nécessaires. En publiant ces recommandations, l'APhC a rejoint plus de 60 organisations médicales professionnelles canadiennes qui ont elles-mêmes publié plus de 280 recommandations ou « listes » d'examens et de traitements inutiles dont patients et cliniciens devraient parler.



Pour en savoir plus, allez à [www.pharmacists.ca/choisir-avec-soin](http://www.pharmacists.ca/choisir-avec-soin) et sur le canal YouTube de l'APhC, où vous trouverez une série de vidéos consacrées aux recommandations.

## ADAPT

En février, un dernier groupe de 36 pharmaciens ont reçu un certificat de compétences en soins aux patients dans le cadre du programme ADAPT. Entre 2000 et 2017, plus d'un millier de pharmaciens ont suivi ce cours de formation continue primé.

## REVUE DES PHARMACIENS DU CANADA

La Revue des pharmaciens du Canada (RPC) aide les pharmaciens à optimiser les services aux patients en établissant un lien entre les connaissances et la pratique. En 2017, la RPC, qui est publiée six fois par an, a été offerte comme avantage réservé aux membres à plus de 18 000 pharmaciens du pays, et 7 000 abonnements ont par ailleurs été vendus à des bases de données et à des institutions de pays en développement, ce qui donne plus de 25 000 exemplaires au total.

En 2017, la RPC a continué de publier des directives et des outils de pratique importants, dont les suivants :

- Guidelines for outpatient cancer care by community pharmacists
- Managing venous thromboembolism
- Ramadan fasting and medications
- Management of dyslipidemia
- Prevention of cardiovascular disease
- Management of atopic dermatitis (eczema) and the assessment
- Management of urinary tract infections in adults

Notre article vedette du numéro de mai-juin intitulé « Cost-effectiveness of pharmacist care for managing hypertension in Canada » a fait l'objet d'une excellente couverture dans les médias grand public et universitaires, y compris sur CBC Radio, dans *Science Magazine*, *l'International Business Times*, le *Pharmaceutical Journal* et le Canadian Health Care Network. La séance de la RPC sur le sujet au Congrès des pharmaciens du Canada, à laquelle participait le D<sup>r</sup> Nadia Khan, d'Hypertension Canada, et Karissa Johnston, de Broadstreet Health Economics & Outcomes Research, ainsi que le D<sup>r</sup> Ross Tsuyuki, a attiré beaucoup de monde.



CONGRÈS DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

CANADIAN  
PHARMACISTS  
CONFERENCE

# Le Congrès en chiffres

**700** Délégués venus de tout le Canada



**70** Affiches sur la recherche et résumés



**40+** Séances de formation continue



**75+** Exposants professionnels pertinents



## 1 congrès fantastique



NOTE DE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

# Perfectionnement professionnel

Les programmes de perfectionnement professionnel continu de l'APhC sont conçus tout spécialement pour aider les pharmaciens à maîtriser leur avenir, c.-à-d. à être en mesure d'offrir aux patients des services additionnels avec confiance et autorité.

## Nouveau en 2017

### MANAGING YOUR PHARMACY: THE BUSINESS ESSENTIALS

**MANAGING YOUR PHARMACY – THE BUSINESS ESSENTIALS** se concentre sur l'application de la théorie du commerce et de la gestion aux activités courantes de la pharmacie, en utilisant des cas et des leçons apprises auprès de leaders du secteur des pharmacies. Ce programme d'auto-apprentissage en ligne reposant sur le manuel *Pharmacy Management in Canada* approfondit les principales compétences et les connaissances essentielles pour bien gérer une pharmacie du point de vue commercial. Ce programme a été élaboré en 2017 et lancé début 2018 (en anglais seulement).



Sodalis Solutions-Pharma s'est associée à l'APhC pour offrir une série de modules de FPC en français. Ces modules, réservés exclusivement aux membres organisationnels et aux organisations affiliées, s'inspirent du modèle éprouvé sacs|leaf<sup>MC</sup> pour améliorer les services aux patients. Trois modules, intitulés *Rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients vivant avec le VIH*, *Voyager avec l'insuline* et *La gestion de l'embonpoint et de l'obésité chez l'adulte*, ont été lancés en 2017. S'ils ont pu être créés et sont disponibles, c'est en partie grâce à une subvention à caractère éducatif sans restriction de Pharmascience (en français seulement).

### MEDICAL CANNABIS

Il est maintenant légal de recourir au cannabis pour le traitement de diverses affections. Afin d'assurer une gestion efficace des médicaments de leurs patients, les pharmaciens ont besoin de renseignements à jour sur les produits cannabinoïdes, leurs effets thérapeutiques et la réglementation actuelle de la consommation de cannabis à des fins médicales. Le premier cours de notre série de programmes accrédité, intitulé *Introduction au cannabis à des fins médicales et aux cannabinoïdes*, donne aux pharmaciens un aperçu des différents types de cannabinoïdes disponibles au Canada, de leurs effets thérapeutiques et de leur incidence sur la physiologie humaine. Il traite également de la réglementation canadienne de la consommation de cannabis à des fins médicales et met l'accent sur le rôle important du pharmacien pour ce qui est de conseiller les patients à qui on a prescrit du cannabis dans le cadre de leur traitement (en français et en anglais).

## Principaux programmes

 MINOR AILMENTS

 QUIT

 WEBINARS

 LAB TESTS

 MEDICATION ASSESSMENT  
AND MANAGEMENT



# Veiller à ce que l'APhC ait les moyens financiers de mener à bien sa mission et de réaliser sa vision

Les mondes de la pharmacie et des affaires continuant d'évoluer, l'APhC s'efforce de garder une longueur d'avance. Comme toute autre entreprise, nous gérons soigneusement nos ressources pour être certains d'avoir les moyens financiers de tenir nos objectifs.

En 2017, l'APhC a continué d'étoffer la série de renseignements sur les médicaments et leurs effets thérapeutiques qu'elle met en ligne. À partir des commentaires des utilisateurs, elle a apporté un certain nombre d'améliorations à RxTx en mars. Elle y a ainsi ajouté de nouvelles caractéristiques, comme l'affichage plein écran, une recherche plus avancée, une navigation simplifiée et plus d'options au menu des affections. En mai, l'APhC a annoncé la sortie de l'appli mobile RxTx modifiée dont l'interface est sensiblement améliorée, sans compliquer l'apprentissage. Parmi les nouvelles caractéristiques, mentionnons une toute nouvelle présentation, un moteur de recherche plus puissant et une navigation plus simple. En 2017 également, une édition mise à jour du *Compendium of Therapeutic Choices* a été publiée sous le nom CTC 2017 et sera maintenant publié tous les ans, tandis que CPS 2017 a été publié au début de l'année et contient plus de 100 nouveaux produits pour le marché canadien.

En plus de ses traditionnels volets sur le revenu, l'APhC a lancé un certain nombre de nouveaux services en 2017 afin de maximiser son contenu déjà fiable et d'aider à diversifier son portefeuille

d'activités. CPS Offline a été lancé afin de donner accès hors ligne à son contenu; notre nouveau service CPS Notification a été lancé pour aider les fabricants à s'assurer que les pharmaciens reçoivent leurs messages essentiels et que ces messages sont faciles à consulter en cas de besoin. Les premiers commentaires sur ces programmes sont très positifs.

## SOLUTION D'INTÉGRATION DE RXTX

En 2017, l'APhC a terminé l'élaboration de sa solution d'intégration pour fournir à des systèmes de gestion clinique de tiers des renseignements sur des médicaments canadiens et leurs effets thérapeutiques fondés sur des données probantes (RxTx), et ce au point de service pour une efficacité et une utilité maximales. Cette solution d'intégration améliore les applications Web et client-serveur grâce à un contenu totalement intégré, ce qui donne accès à des renseignements critiques sur les médicaments et leurs effets thérapeutiques provenant directement de RxTx pour aider à réduire les erreurs médicamenteuses et à améliorer les résultats pour les patients. On a veillé particulièrement dans sa conception à limiter le développement nécessaire pour les fournisseurs tiers souhaitant offrir cette solution d'intégration. En juillet, l'APhC et McKesson ont réalisé un essai pilote de la solution intégrée RxTx avec cinq pharmacies de la région d'Ottawa et la généralisation à toutes les pharmacies utilisant le PharmaClik Rx de McKesson est prévue pour début 2018.



Premier éditeur canadien  
de renseignements  
fiables sur les  
médicaments et les  
effets thérapeutiques

# RxTx en chiffres

**200 K**

Professionnels de la santé canadiens utilisent RxTx



**5,4 M**

Sessions Web dans les 365 derniers jours



**612 K**

Sessions sur mobile dans les 365 derniers jours



**500**

Hôpitaux canadiens utilisent le CPS



## THERAPEUTIC HIGHLIGHTS CE

L'APhC a annoncé l'arrêt de Therapeutic Highlights CE le 26 décembre 2017. Ce programme, mis sur pied en partenariat avec l'Information Technology Primary Care Research Group de l'Université McGill, visait à évaluer le contenu sur les médicaments et leurs effets thérapeutiques proposé par l'APhC afin de garantir qu'il aide les professionnels de la santé de première ligne dans tout le Canada et fournit ce dont ils ont besoin et qu'ils souhaitent savoir pour assurer aux patients des soins d'une qualité exceptionnelle. Les commentaires adressés à l'APhC dans le cadre de cette initiative l'ont amenée à apporter plusieurs modifications et améliorations au contenu qui présente des renseignements parmi les plus fiables au Canada sur les médicaments et leurs effets thérapeutiques et qui est utilisé par plus de 200 000 professionnels chaque jour.

## SERVICES DE CONVERSION EN SPL

En 2017, Santé Canada a imposé aux fabricants de soumettre leurs monographies en format Structured Product Labeling (SPL). L'APhC a donc commencé à proposer des services de conversion aux fabricants à la recherche d'une méthode économique pour se conformer aux nouvelles exigences. L'équipe interne de spécialistes de contenu XML et SPL de l'APhC, qui a plus de 10 ans d'expérience de la conversion et plus de 60 ans d'expérience de la publication des monographies de produits, a fait ses preuves auprès de l'industrie pharmaceutique. Dans le cadre de nos processus de flux de travail établis, des monographies sont converties en SPL, soumises à une comparaison d'AQ rigoureuse et examinées par notre équipe de rédaction pour vérifier la conformité, les exigences de gabarit et le marquage XML, et elles peuvent aussi être soumises directement à Santé Canada.





# Le résultat net

L'APhC affiche pour 2017 un déficit net de 768 000 \$. C'est à peu près 1 075 000 \$ de moins que l'excédent dégagé en 2016. Cela tient principalement à la baisse des revenus et à l'augmentation des dépenses et des fonds consacrés à nos priorités stratégiques.

Les recettes totales de 2017 étaient inférieures à celles de 2016 d'un peu plus de 566 000 \$ pour les raisons suivantes :

- La baisse générale des ventes de deux de nos principaux produits imprimés et de participation a en partie neutralisé l'augmentation des ventes en ligne;
- Baisse des revenus de placement et de location.

Nous continuons à ressentir des pressions sur nos flux de revenus actuels et nous investissons dans des ressources et des capacités pour être en mesure de trouver de nouvelles sources de revenus. Nous pourrions ainsi continuer d'investir dans une représentation plus dynamique de la profession et dans de nouveaux produits et programmes pour nos membres organisationnels, pour les pharmaciens qui en sont membres et pour les organisations affiliées.

Les dépenses totales de 2017 sont en augmentation d'un peu plus de 508 000 \$ par rapport à celles de 2016, pour les raisons suivantes principalement :

- Les salaires, les avantages sociaux et le perfectionnement professionnel ont augmenté d'environ 332 000 \$, à cause principalement de coûts de restructuration plus élevés, tandis que nous continuons de revoir nos compétences et capacités pour nous assurer d'être en phase avec nos priorités stratégiques;
- Les frais professionnels et d'administration ont augmenté d'environ 132 000 \$, à cause principalement de l'augmentation des coûts relatifs à l'analyse de l'investissement dans Pharmapod et de coûts accrus liés à la restructuration;
- L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté d'environ 121 000 \$, à cause principalement de dépenses d'investissement en 2016 et 2017;
- Les dépenses liées à la technologie ont augmenté d'environ 110 000 \$, à cause principalement d'un soutien extérieur accru dû au départ à la retraite d'un employé et de solutions en augmentation pour les conférences Web;
- Les dépenses de marketing et de développement des affaires ont augmenté d'environ 89 000 \$, à cause principalement d'une analyse de marché relative à notre activité d'édition.

Les sommes ci-dessus ont été compensées en partie par les dépenses suivantes qui étaient inférieures à celle de 2016 :

- Les dépenses de recherche et innovation dans la pratique ont diminué de 172 000 \$, en raison principalement de l'achèvement des projets Blueprint/Thought Leadership en 2016;
- Les dépenses de perfectionnement professionnel continu ont diminué de 61 000 \$, en raison principalement de la baisse des coûts du programme ADAPT;
- Les frais d'impression et de distribution ont baissé d'un peu moins de 54 000 \$, en raison principalement de frais d'impression et de distribution moindres pour le CPS.

Globalement, à la fin de l'exercice 2017, l'APhC continue d'afficher une situation financière solide avec des actifs nets d'un peu moins de 11 496 000 \$.

# États financiers résumés

Exercice clos le 31 décembre 2017

## **Aux membres de l'Association des pharmaciens du Canada**

Les états financiers résumés ci-joints de l'Association des pharmaciens du Canada, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état résumé des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada, préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date.

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 24 avril 2018.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif utilisés pour la préparation des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada. La lecture des états financiers résumés ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada.

## ***Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés***

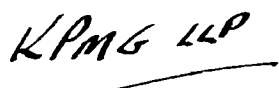
La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités se fondant sur les critères décrits dans la note 1.

## ***Responsabilité des auditeurs***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

## ***Opinion***

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers, selon les critères décrits dans la note 1.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa, Canada  
le 24 avril 2018

## État résumé de la situation financière

Au 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

|   | 2017          | 2016          |
|---|---------------|---------------|
| <b>Actif</b>  |               |               |
| Actif à court terme   |               |               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                       | 6 009 181 \$  | 9 627 221 \$  |
| Débiteurs   | 923 696       | 574 253       |
| Stocks  | 46 272        | 34 698        |
| Charges payées d'avance                                       | 390 827       | 418 910       |
|   | 7 369 976     | 10 655 082    |
| Placements de portefeuille                                    | 5 709 643     | 3 595 493     |
| Immobilisations corporelles et actifs incorporels             | 5 839 195     | 5 712 743     |
|   | 18 918 814 \$ | 19 963 318 \$ |
| <b>Passif et actifs nets</b>                                  |               |               |
| Passif à court terme  |               |               |
| Créditeurs et charges à payer                                 | 1 943 096 \$  | 1 375 491 \$  |
| Produits reportés   | 5 480 020     | 6 324 170     |
|   | 7 423 116     | 7 699 661     |
| Actifs nets   |               |               |
| Non affectés  | 1 363 920     | 2 535 752     |
| Affectations d'origine interne                                | 4 292 583     | 4 015 162     |
| Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels | 5 839 195     | 5 712 743     |
|   | 11 495 698    | 12 263 657    |
|   | 18 918 814 \$ | 19 963 318 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

# État résumé des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

|   | 2017          | 2016          |
|---|---------------|---------------|
| <b>Produits</b>   |               |               |
| Ventes  | 7 891 816 \$  | 8 151 023 \$  |
| Participation   | 4 328 072     | 4 453 246     |
| Cotisations des membres et conférences                              | 1 159 084     | 1 123 719     |
| Subventions et programmes de commandites                            | 777 288       | 928 790       |
| Immeubles et placements   | 243 069       | 295 563       |
| Perfectionnement professionnel continu (PPC)                        | 238 797       | 252 202       |
|   | 14 638 126    | 15 204 543    |
| <b>Charges</b>  |               |               |
| Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel       | 8 143 568     | 7 811 603     |
| Impression et distribution  | 1 150 615     | 1 204 547     |
| Technologies  | 1 312 409     | 1 202 335     |
| Services aux membres et conférences                                 | 1 112 331     | 1 118 018     |
| Honoraires professionnels et administration                         | 926 468       | 794 092       |
| Relations gouvernementales et activités de liaison                  | 841 725       | 782 732       |
| Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels | 713 666       | 592 856       |
| Administrateurs, cadres supérieurs et comités                       | 478 922       | 524 219       |
| Marketing et développement des affaires                             | 561 963       | 473 455       |
| Recherche et innovation des pratiques                               | 45 320        | 217 730       |
| Perfectionnement professionnel continu (PPC)                        | 99 228        | 160 485       |
| Développement organisationnel                                       | 19 870        | 15 622        |
|   | 15 406 085    | 14 897 694    |
| Excédent des produits sur les charges                               | (767 959)     | 306 849       |
| Actifs nets au début de l'exercice                                  | 12 263 657    | 11 956 808    |
| Actifs nets à la fin de l'exercice                                  | 11 495 698 \$ | 12 263 657 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

# Notes afférentes aux états financiers résumés

Exercice clos le 31 décembre 2017

L'Association des pharmaciens du Canada (l'« Association ») a été constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 16 septembre 1924. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les statuts de l'Association ne sont plus dressés en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, mais conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'Association sert ses membres en définissant le pharmacien comme le professionnel de la santé dont la pratique de soins pharmaceutiques, fondée sur ses connaissances et compétences uniques, assure une utilisation optimale des médicaments pour améliorer les résultats du traitement pour le patient. L'Association est un organisme sans but lucratif aux termes du paragraphe 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

## 1. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- (a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets; et
- (b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes y afférentes.

La direction a déterminé que l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie ne fournissent pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne les a pas inclus dans les états financiers résumés.

On peut obtenir les états financiers audités complets de l'Association des pharmaciens du Canada en lui en faisant la demande.

## 2. Événement postérieur :

Après la fin de l'exercice, l'Association a finalisé un investissement de 3 millions de dollars dans Pharmapod Limited, une société privée dont le siège social se trouve en Irlande, sous forme de dette convertible. Pharmapod Limited est un fournisseur de plateforme de signalement des erreurs de médication qui joue déjà un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité des patients et le soutien des pharmaciens à l'échelle mondiale, afin d'assurer le suivi des erreurs de médication et de les réduire.

# Lauréats 2016

Félicitations à nos lauréats inspirants des prix 2017 de l'APhC!



## CRAIG PLAIN

Pharmacien canadien de l'année

Craig Plain, pharmacien au Pier Health Resource Centre, dirige une pratique axée sur l'aspect clinique dans le Downtown Eastside de Vancouver, quartier où les taux de sans-abrisme, de toxicomanie, de maladie mentale et de surdoses sont élevés. Face à l'épidémie nationale des opioïdes, l'engagement indéfectible de Craig envers certains des patients les plus vulnérables du pays montre le pouvoir que peut avoir la pharmacie communautaire novatrice pour ce qui est d'améliorer les résultats sur le plan de la santé dans les populations à risque. Le modèle de Pier Health vise à encourager des relations à long terme avec les patients. « En donnant la priorité à l'échange avec le pharmacien, nous pouvons passer plus de temps d'emblée avec le patient pour l'écouter, l'éduquer et l'encourager », explique Craig.

## PRIX DU CENTENAIRE DE L'APhC

(commandité par Banque Scotia)



**Dernière rangée, debout, dans l'ordre habituel :**

**Jennifer Butler**  
University of Manitoba

**Taylor Raiche**  
University of Saskatchewan

**Raphaël Gagnon-Paradis**  
Université Laval

**Kristina Kozlovsky**  
University of Waterloo

**Laurie Hudon-Germain**  
Université de Montréal

**Première rangée, assis, dans l'ordre habituel :**

**Kyia Hynes**  
Memorial University of Newfoundland

**Pierre Thabet**  
Dalhousie University

**Stephanie Song**  
University of British Columbia

**Alexander Mok**  
University of Toronto

**Marline Aizouki**  
University of Alberta



**BETTY HUTT**  
Membre honoraire à vie de l'APhC



**PAULA MACNEIL**  
Prix du service méritoire de l'APhC



**PHILIPPE DE GRANDPRÉ**  
Prix de mérite en soins de santé de l'APhC, pratique spécialisée



**JUDITH SOON**  
Prix de mérite en soins de santé de l'APhC, pratique innovatrice (prix commandité par la Green Shield Canada Foundation en l'honneur de Vernon Chiles)



**MORENIKE OLAOSEBIKAN**  
Prix de mérite en soins de santé de l'APhC, promotion de la santé



**ALLISON TARIO**  
Prix du nouveau praticien de l'APhC



**CHERRY HUI**  
Prix du doyen George A. Burbidge



**PAUL A.M. GREGORY & ZUBIN AUSTIN**  
Meilleur article de l'année de la *Revue des pharmaciens du Canada (RPC)*

# Conseil d'administration de l'APhC

(au 31 décembre 2017)



**ALISTAIR BURSEY**  
Président



**CHRISTINE HRUDKA**  
Vice-présidente et Pharmacy  
Association of Saskatchewan



**JIM ARMOUR**  
Administrateur individuel -  
représentations



**NEIL CAMERON**  
Alberta Pharmacists' Association



**SUSAN MANSOUR**  
Association des facultés de  
pharmacie du Canada



**JOSEPH AMIEL**  
Association québécoise des  
pharmaciens propriétaires



**CHRISTINA TULK**  
Pharmacists' Association of  
Newfoundland and Labrador



**CAREY LAI**  
Pharmacists Manitoba



**CURTIS CHAFE**  
Pharmacy Association of Nova  
Scotia





**BRIAN WOODS**  
Administrateur individuel – finance



**BLAKE HANNA**  
Administrateur individuel –  
informatique de la santé



**MURRAY PERELMAN**  
Administrateur individuel – droit



**MARK DICKSON**  
British Columbia Pharmacy  
Association



**DENNIS ABUD**  
New Brunswick Pharmacists'  
Association



**CARLO BERARDI**  
Ontario Pharmacists Association



**JEANNINE MCQUAID**  
Prince Edward Island Pharmacists  
Association

# Cadres supérieurs de l'APhC (au 31 décembre 2017)

## GLEN DOUCET

Président-directeur général par intérim et vice-président, Affaires publiques et professionnelles

## HELEN LOVERDOS

Gestionnaire, Affaires administratives et corporatives

## IRIS KRAWCHENKO

Conseillère pharmacienne principale

## JUSTIN SCANLON

Vice-président, Produits numériques et imprimés

## RICK LEACH

Vice-président, Services organisationnels

## STEVE LUGTIGHEID

Vice-président, Marketing, ventes et commerce électronique

# Personnel de l'APhC (au 31 décembre 2017)

Andrea O'Reilly  
Andrea Winters  
Andrene President  
Angela Barrett  
Angela Ross  
Anjana Raghuveer  
Ashley Holmes  
Barry Power  
Brigitte Coderre  
Chantal Landriault  
Chantal Perron  
Chantal Roy  
Chrisann Risser  
Christine Dalgleish  
Christine LeBlanc  
Christine Sanger  
Christoph Kapp  
Claudiane Thériault-Picard  
Danielle Cousineau  
Darquise Leblanc  
Devyani Tupe  
Diana Chaar

Don Husereau  
Eboukele Aka  
Emilie Hebert  
Farah Danduchi  
Gaetan Baillargeon  
Geoff Lewis  
Gustavo Paguaga  
Heather Mohr  
Janet Maslin  
Jay Peak  
Joelle Walker  
Julie Lévesque  
Karine McKnight  
Kathleen Regimbald  
Kathryn Wood  
Kelsey Skromeda  
Kristina Belyea  
Lamya Arman  
Laura Léger  
Lindsay Radford  
Lise Quesnel  
Louise Welbanks

Lyndon McPhail  
Lynn Robertson  
Malcolm Nlep  
Margo Campbell  
Marie-Christine Baril  
Marilyn Ewing  
Marilyn Maynard  
Mark McCondach  
Michel Gaudette  
Monique Holmes  
Myriam Agudelo-Lebrun  
Noami Mattli-Lewis  
Paolo Pison  
Parveen Mangat  
Pascale Portelance  
Patricia Bouchard  
Paul Esteban  
Philip Emberley  
Renée Dykeman  
Roxanne Bisson  
Scott McElroy  
Shelita Dattani

Sonal Acharya  
Stephanie Venneri  
Sylvie Scott  
Tammy Quinn  
Tara Mason  
Tony Cheng  
Tracy Hume  
Tyler Gogo



Association des pharmaciens du Canada  
1785, prom. Alta Vista, Ottawa, ON K1G 3Y6

☎ 1-800-917-9489    📠 613-523-0445    ✉ [service@pharmacists.ca](mailto:service@pharmacists.ca)

[www.pharmacists.ca](http://www.pharmacists.ca)



ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION